

Réunion visio du 22/02/2024

Une feuille de route

pour poursuivre la réflexion sur ce que, pour les trois années à venir, le GREF peut envisager dans le champ de l'Education et de la Protection de la Petite Enfance

- 1.** Produire, à partir de la 1^{ère} rédaction du projet dit ACOR EPPE (cf. pièce jointe) et en écriture « collaborative », **un document synthétisant nos compétences**, notre expérience et l'évolution de nos représentations sur les orientations que nous pouvons prendre désormais en fonction des nouvelles données de la SI : travailler non plus avec les institutions mais avec la société civile, intégrer la dimension économique et sociétale dans la dynamique des projets (ex : accompagner vers l'emploi ou vers des AGR les femmes libérées de la garde des jeunes enfants). (*Josette Gadeau lance l'écriture*)
- 2. Poursuivre** ensemble, au sein du groupe EPPE constitué autour de l'AMI, et en élargissant à qui est intéressé, **la réflexion nécessaire à l'évolution des enjeux de nos interventions** qui visera à travailler à construire des modèles économiques et sociétaux (plus) structurés et contextualisés, avec deux principes directeurs :
 - **l'enfant** reste toujours le bénéficiaire premier et principal des actions,
 - la dimension économique est prise en compte non comme un effet second mais comme un autre impact des transformations souhaitées, notamment en visant l'accompagnement des femmes vers l'employabilité directe et/ou induite (*pilotage Michèle Rimbeau*)
- 3. Produire un document de recensement des différentes structures d'accueil** des jeunes enfants (3-5 ans ou 3-6ans) dans les pays où nous avons conduit ou conduisons actuellement des projets (*grille proposée par Annie Martin*) de façon à disposer d'un tableau de bord.
- 4. Préparer la rencontre de l'OMEP à Chaponost** et engager avec eux la réflexion sur les directions à donner à un partenariat GREF-OMEP
 - le plaidoyer pour l'EPPE : un plaidoyer commun OMEP GREF ? ou des plaidoyers en complémentarité avec chacun leur spécificité ?
 - la création de Comités OMEP dans des pays d'Afrique, relais de plaidoyer ? passeurs ? transformateurs ? qui en seraient les référents ? en partenariat avec le GREF dans les pays où le GREF est (re)connu/ intervient en accompagnement d'Institutions, d'OSC, d'ONG, etc.
 - l'éducation au développement durable via l'application OMEP expérimentée avec des universités partenaires et des acteurs de terrain (animateurs) EPPE
- 5. Envisager d'autres partenariats** avec ONG, OSI, collectivités territoriales
- 6. Envisager des partenariats financiers** (RRSE, Fondations d'entreprises) et la façon dont il convient de les solliciter (*Liliane Deloche accompagne cette dimension* essentielle de la feuille de route : actualisation de la liste des Fondations susceptibles d'être approchées utilement, explicitation des critères selon lesquels peuvent s'établir des mécénats d'entreprise etc.)

Josette Gadeau, Annie Martin

23/02/2024